RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

SIMULATEUR

Estimer le montant des indemnités pour licenciement abusif

Ce simulateur indique les montants minimum et maximum des indemnités qui peuvent être fixées par le juge en cas de licenciement abusif, c'est-à-dire sans cause réelle et sérieuse.

Accéder au simulateur (https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/bareme-indemnites-prudhomales)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R49067/aide-remarque/contact)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Licenciement abusif : quelles sont les conséquences pour le salarié ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33999)
Licenciement économique nul, injustifié ou irrégulier (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31618)
Licenciement pour motif personnel nul, sans cause réelle et sérieuse ou irrégulier (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1848)

Émetteur du simulateur : Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre
Vérifié le 06 mars 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)